Envoyé en préfecture le 30/05/2023
Reçu en préfecture le 30/05/2023
Publié le
ID : 062-200069482-20230525-D95_2023-DE

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 25 mai 2023

L'an 2023 et le 25 mai à 18h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni à l'hôtel communautaire à Avesnes-le-Comte sur convocation du 17 mai 2023.

Date de la convocation : 17 mai 2023
Date d'affichage : 17 mai 2023
Délibération N° 25-05-2023 / N°95
Etaient présents les membres en exercice : 82

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Harold Tetu, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, Raymond Wacheux, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Arnaud Ricq, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet,Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Pierre Barrois, Jean-Paul Hémery, Michel Accart, Richard Skowron, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Philippe Duez, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Roland Descamps, Jean-François Varoqui, Henri Cuvillier, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Xavier Normand, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne Sophie Larivière, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 5
Membres ayant donné procuration : 9
Membres votants : 96

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Yves Petit, Thomas Bonnelle, Marie-Angèle Lefetz, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Jean Pierre Marocchini, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Pierre Guillemant, Alain Debureaux, Alexandre Decry, Eric Caron

Absents suppléés : Lionel Cayet supplée par Philippe Verret, Sébastien Henquenet supplée par Arnaud Delame, Magali Urbanac suppléée par Arnaud Douchet, Chantal Dufresne suppléée par Muriel Lebas, Françoise Simon suppléée par Nicole Lebas
Absents excusés : Vincent Lacroix, Martine Gérard, René Pruvost, Louis Lambert

Absents ayant donné procuration : Fabienne Kwiatkowski ayant donné procuration à Léon Bernard, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Jacques Nick ayant donné procuration à Sylvie Gabez, Julien Bellengier ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Pierre Cuvillier ayant donné procuration à Monique Debeaumont, Etienne Duchateau ayant donné procuration à Eric Poulain, Raymond Lavigne ayant donné procuration à Christian Thilliez, Magalie Jonard ayant donné procuration à Arnaud Douchet, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui

Secrétaire de séance : Patrick Zakrent

Envoyé en préfecture le 30/05/2023
Reçu en préfecture le 30/05/2023
Publié le
ID : 062-200069482-20230525-D95_2023-DE

Titre de la délibération : Règlement de fonctionnement et Projet d'établissement des micro crèches « les P'tits Ecureuils » et « Les Cabrioles »

Monsieur le Vice-Président rappelle aux délégués communautaires que la Communauté de Communes est gestionnaire de deux Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) (micros crèches) : Les P'tits Ecureuils (située à Berlencourt le Cauroy) et Les Cabrioles (située à Izel les Hameaux).
Ces deux structures sont dotées de règlement de fonctionnement et de projet d'établissement qu'il faut faire évoluer pour intégrer les dernières évolutions réglementaires.

Monsieur le Vice-Président précise que ces évolutions n'ont pas remis en cause le fonctionnement de nos deux structures et que les documents présentés à l'assemblée communautaire correspondent à la version actualisée.

Après présentation du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement des « P'tits Ecureuils » et des « Cabrioles » et suite à l'avis favorable en bureau en date du 10 mai 2023, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- de valider le règlement de fonctionnement et le projet d'établissement de la micro crèche « Les P'tits Ecureuils »
- de valider le règlement de fonctionnement et le projet d'établissement de la micro crèche « Les Cabrioles »
- d'autoriser le Président à mener toutes les démarches relatives à la mise en œuvre de ces documents
- d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ces règlements de fonctionnement et projets d'établissement

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 30/05/2023 et publication ou notificatio du 30/05/2023